



Avis d'audience

Le 20 janvier 2012

Réf. 2012-H-101

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en janvier pour étudier la demande de TRIUMF Accelerators Inc. (TAI) pour renouveler, pour une période de trois mois, son permis d'exploitation pour l'installation d'accélérateur de particules TRIUMF, située sur le campus de l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver, Colombie-Britannique.

TAI demande à la CCSN de renouveler son permis d'exploitation pour trois mois, avec les mêmes conditions que l'ancien permis, pour donner au personnel de la CCSN suffisamment de temps pour examiner et évaluer la demande de TAI pour le renouvellement de son permis d'exploitation pour une période de dix ans.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'est pas nécessaire pour évaluer cette demande. L'audience se déroulera par voie de mémoires présentés par TAI et par le personnel de la CCSN.

Une fois que la Commission aura délibéré et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision*, sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Le mémoire de TAI et les recommandations du personnel de la CCSN ne sont pas disponibles en ligne. Il faut en faire la demande au Secrétariat à l'adresse ci-dessous :

a/s de Julie Bouchard

Agente de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C. P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca